

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

(EC N°1907/2006)

Dernière mise à jour : 18/02/2011

1 - Identification de la préparation et de la société

Nom du produit : INNOSOFT B570

Type d'utilisation (pour plus de détail, se reporter aux instructions d'emploi reprises dans la fiche technique) : Nettoyant prêt à l'emploi pour acier inoxydable, sans abrasifs, réservé à un usage professionnel.

2 - Identification des dangers

R 38 Irritant pour la peau.

R 41 Risque de lésions oculaires graves.

Contient du limonène : Risque de réaction allergique.

3 - Composition / informations sur les composants

Composants (selon 648/2004EC) :

5-15% agents de surface anioniques, <5% agents de surface non ioniques, conservateurs (2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol, Methylchloroisothiazolinone, Methylisothiazolinone). Autres composants : Acides organiques, agents auxiliaires, parfums (Limonene, Butylphenyl Methylpropional, Benzyl Salicylate, Hexyl Cinnamal).

Composants dangereux : 5-15% agents de surface anioniques, CAS 85711-69-9, EINECS / ELINCS 288-330-3 Xi ; R 38, R 41 1-5% agents de surface non ioniques, CAS 127036-24-2, EINECS / ELINCS Xi ; R 41

1-5% acide glycolique, CAS 79-14-1, EINECS / ELINCS 201-180-5 C, R 34 Le texte intégral des phrases R mentionnées se trouve au chapitre 16.

4 – Mesures de premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'exposition par inhalation : Pas d'exposition par inhalation est à prévoir si le produit est utilisé normalement.

Contact avec la peau : Laver avec du savon et de l'eau et bien rincer. Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux plusieurs minutes sous l'eau courante et consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir, contacter les Urgences.

5 – Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit n'est pas combustible. Adapter le mode d'extinction à l'environnement proche.

6 – Mesures en cas d'épandage accidentel

Précautions individuelles : Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Porter un équipement de protection individuelle (voir chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surfaces ou souterraines.

Méthodes de nettoyage / récupération : Ramasser avec un produit absorbant (sable, terre, vermiculite, terre de diatomées).

7 – Manipulation et stockage

Manipulation : Manipuler dans le respect des instructions d'emploi reprises sur l'étiquette. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Produit d'usage externe - Ne pas avaler. Ne pas mélanger avec d'autres produits. Porter un équipement de protection individuelle (voir chapitre 8).

Stockage : Conserver le récipient bien fermé.

8 – Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle:

Voir le chapitre 3.

Protection individuelle:

Protection respiratoire : Non nécessaire si utilisé dans le respect des instructions d'emploi reprises sur l'étiquette.

Protection des mains : Gants de protection, de la catégorie III selon la norme EN 374 (type nitrile). Une enquête sur les marques appropriées contenant des informations détaillées sur les temps de percée est disponible sur demande.

Protection des yeux : Lunettes de protection.

9 – Propriétés physiques et chimiques

Aspect : liquide

Odeur : parfum

pH : env. 3

Point de fusion : env. 0 ° C

Point d'ébullition : ca. 100 ° C

Point d'éclair : non concerné

Température d'inflammation : non concerné

Propriétés explosives : Aucune

Densité (25 ° C): 1,25

Solubilité dans / miscibilité avec l'eau : partiellement soluble

Viscosité (25 ° C): <1000 mPas

10 – Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / conditions à éviter :

Stable dans les conditions normales.

Réactions dangereuses :

La réaction avec certains métaux.

Réaction aux alcalis (bases).

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu.

11 – Informations toxicologiques

Inhalation : Pas d'exposition par inhalation est à prévoir si le produit est utilisé normalement.

Contact avec la peau : Irritant pour la peau.

Contact avec les yeux : Fortement irritant - Risque de lésions oculaires graves.

Ingestion : Irritant pour la bouche et la gorge et l'estomac. En cas de vomissement, danger d'asphyxie à cause de la formation de mousse.

LD 50 (rat) > 2000 mg / kg.

12 – Informations écologiques

Les agents de surfaces contenus dans ce produit respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n°648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats membres et leur seront fournies à leur demande. Une déclaration de préservation de l'environnement, sous forme d'éco-test, avec des informations détaillées sur les propriétés écologiques du produit est disponible sur demande.

13 – Procédures d'élimination

De petites quantités peuvent être évacuées avec beaucoup d'eau dans les égouts. Après rinçage à grande eau, les flacons vides peuvent être recyclés, enfouis ou brûlés.

Code déchet selon décision 2000/532/CE (produit): 070601

Code déchet selon décision 2000/532/CE (emballage): 150102

14 – Informations relatives au transport

ADR : Non classé conformément à l'ADR.

15 – Informations réglementaires

Etiquetage selon les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE : Irritant

R 38 Irritant pour la peau.

R 41 Risque de lésions oculaires graves.

S 2 Conserver hors de la portée des enfants.

S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

S 28 Après contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

S 39 Porter un appareil de protection des yeux.

S 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Composés organiques volatils (COV) selon 1999/13/CE : <30%.

16 – Autres informations

Ces données sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne permettent pas d'établir une relation contractuelle juridiquement valide.

Texte des phrases R (voir chapitre 3)

R 10 Inflammable.

R 11 Très inflammable.

R 12 Extrêmement inflammable.

R 22 Nocif en cas d'ingestion.

R 21 Nocif par contact avec la peau.

R 20 Nocif par inhalation.

R 34 Provoque des brûlures.

R 35 Provoque des brûlures graves.

R 36 Irritant pour les yeux.

R 37 Irritant pour les voies respiratoires.

R 38 Irritant pour la peau.

R 41 Risque de lésions oculaires graves.

R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R 51 Toxique pour les organismes aquatiques.

R 52 Nocif pour les organismes aquatiques.

R 53 Peut entraîner à long terme des effets néfastes à l'environnement.

R 65 Nocif : peut provoquer des poumons en cas d'ingestion.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges